

Point de presse Covid du 25 novembre 2020

Discours de la Présidente du Conseil d'État

Mesdames et Messieurs,

Nous ouvrons cette conférence de presse en saluant la mémoire des victimes de l'accident tragique arrivé hier au sein du Service cantonal de la sécurité civile et militaire à Gollion. Le Conseil d'État présente ses condoléances aux familles et amis des victimes ainsi qu'à leurs collègues et aux appelés de la Protection civile présents sur les lieux. Nous sommes particulièrement touchés par la présence à nos côtés aujourd'hui de Denis Froidevaux, qui a perdu deux proches collaborateurs.

Ces collaborateurs faisaient partie de la grande chaîne de solidarité qui lutte contre la propagation du coronavirus dans notre Canton. Le virus continue de circuler dans notre pays, affectant de trop nombreuses personnes, jeunes et vieilles, hommes et femmes, de tous milieux et de toutes conditions. Pour y faire face, le personnel de santé reste mobilisé de manière intensive, ainsi que tout un arsenal de personnel de support, des polices, de la protection civile qui s'investissent sans compter et qui, eux aussi, subissent la fatigue de la mobilisation depuis mars dernier.

Lors de la première vague, nous vivions à l'unisson de la crainte de la maladie, du cycle de nouvelles, des conférences de presse du Conseil fédéral, des applaudissements le soir aux fenêtres pour le personnel de santé, des fermetures généralisées. Lors de cette deuxième vague, nos temps se sont désynchronisés. Certains luttent toujours sans relâche contre le virus, des familles sont endeuillées, d'autres ont perdu leur emploi, d'aucuns restent en télétravail, et de nombreuses personnes souhaitent vivre leur vie comme si de rien n'était, retrouver, et cela est bien compréhensible, une normalité qui n'existe plus. Mais je dois le rappeler, malgré nos désirs différents et nos expériences différentes, nous vivons encore toutes et tous au rythme de la diffusion de l'épidémie.

Car ne nous y trompons pas, même si le Conseil d'État vient aujourd'hui porteur de bonnes nouvelles, nous demeurons au cœur d'une crise sanitaire et économique majeure – qui nous oblige à donner le meilleur de nous-mêmes, et à témoigner de ce dont nous pouvons toutes et tous avoir besoin à un moment de notre vie : de la solidarité. Nous passerons les fêtes de fin d'année – moment traditionnel de partage et de rencontre - dans des conditions particulières ; ce sera l'occasion de continuer à mettre en œuvre les valeurs qui nous ont animés cette année, valeurs d'engagement, de réciprocité et d'entraide. Nous en avons encore besoin.

Il y a trois semaines je me tenais devant vous pour annoncer à contrecœur des mesures sanitaires restrictives, notamment la fermeture des cafés, bars, restaurants, théâtres, cinémas, musées, fitness, etc. Ces mesures difficiles, le gouvernement les a prises, car elles étaient devenues nécessaires pour enrayer à nouveau le développement de la pandémie – la « deuxième vague » avait déferlé sur nous, dans toute la Suisse romande. Notre Canton, et les cantons voisins, Genève, Valais, Jura, Neuchâtel figuraient tous parmi les régions les plus touchées d'Europe.

Ce triste palmarès avait deux conséquences. La première était un développement extrêmement rapide de l'épidémie, avec pour corollaire l'augmentation du nombre de

Point de presse Covid du 25 novembre 2020

Discours de la Présidente du Conseil d'État

patients traités dans nos hôpitaux. Nous l'avons dit, le CHUV et les hôpitaux de Suisse romande arrivaient à saturation. Il leur était devenu impossible de prendre de nouveaux patients, les opérations électorives ont dû être suspendues – et donc de très nombreux patients « non-covid » ont vu leurs opérations être repoussées, avec toutes les conséquences médicales et humaines que cela comporte, pour les personnes âgées, comme pour les plus jeunes. Le personnel de santé, mobilisé depuis mars dernier, a été poussé à ses limites.

Et la deuxième conséquence de cette explosion épidémique en Suisse romande a été une perte de confiance importante des consommateurs, des investisseurs internationaux, et des touristes notamment. Dans la presse internationale, notre coin de pays a été montré du doigt. La réputation de la Suisse comme pays stable et sûr a été remise en question, affaiblissant un des piliers de notre succès économique.

Ainsi le Conseil d'État vaudois, à l'instar de ses confrères de Suisse romande, a choisi d'agir fermement et de resserrer drastiquement les possibilités d'interaction sociale, afin de briser les chaînes de transmission, et donc empêcher le développement de l'épidémie – sans toutefois imposer un confinement généralisé. En acceptant de réduire nos contacts nous avons contribué, chacune et chacun solidairement, à réduire la propagation de l'épidémie et à contaminer moins de monde.

Mais pour effectuer ce resserrment, certaines activités ont dû subir plus de restrictions que d'autres, et certaines ont même dû être interdites, dans les secteurs de la culture, du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie, du sport. Les pertes économiques de ces secteurs sont majeures, des emplois sont en jeu, et le travail de toute une vie peut être en péril.

Dans ces circonstances aussi, nous devons prolonger l'esprit de solidarité et aider les personnes qui subissent économiquement les effets des mesures destinées à lutter contre la pandémie. Mon collègue M. Leuba présentera en détail le dispositif adopté par le Conseil d'État afin d'indemniser à brève échéance les secteurs économiques qui ont été fermés, et à moyenne échéance de venir en aide à celles et ceux ayant subi de lourdes pertes économiques (lesdits « cas de rigueur »). Nous avons aussi voulu aider spécifiquement les personnes à bas salaires en complétant de 10% les salaires RHT des secteurs fermés. Nous croyons fermement que grâce aux finances publiques saines du Canton, dont M. Broulis vous parlera, nous avons les moyens de disposer d'un État protecteur qui puisse intervenir fortement lorsque cela est nécessaire. Cela est vrai dans le court terme - nous avons vu le Grand Conseil demander à l'unanimité des aides pour les secteurs touchés -, mais aussi dans le moyen et long terme afin d'assurer le retour à une croissance économique durable qui permette de retrouver une prospérité partagée, entre les régions, entre les secteurs économiques et entre les Vaudoises et les Vaudois. Ensemble, nous avons les moyens de faire face !

Car j'aimerais rappeler que les mesures restrictives n'ont jamais eu pour but de « punir » ou de « stigmatiser » des activités – ce n'est pas une question de morale, mais bien une question d'efficacité. C'est afin d'assurer la prospérité dans le long terme, prospérité qui repose sur une population en bonne santé, prospérité qui repose surtout sur la confiance des

Point de presse Covid du 25 novembre 2020

Discours de la Présidente du Conseil d'État

uns et des autres, que le gouvernement doit prendre des mesures qui, à court terme, sont très dures pour certains emplois et certains secteurs. Et que dans une telle situation, les pertes des uns ne sont pas les profits des autres. La crise économique provoquée par le coronavirus est là, qu'on le veuille ou non ; les mesures des autorités ne visent qu'à atténuer les effets de cette crise.

Mais aujourd'hui, nous pouvons le dire : ces mesures ont fonctionné.

Nous devons remercier l'ensemble de la population qui s'est admirablement comportée, et remercier en particulier les secteurs économiques, les travailleuses et travailleurs, qui ont supporté le poids de ces mesures.

Le nombre de nouvelles infections a drastiquement baissé dans le Canton de Vaud, et ailleurs en Suisse romande – stabilisant ainsi le nombre de nouveaux malades arrivant dans les hôpitaux. La task-force scientifique du Conseil fédéral a d'ailleurs communiqué hier une analyse montrant que les Cantons romands sont désormais ceux où les taux d'infection décroissent le plus rapidement. Ainsi les mesures prises n'étaient pas arbitraires, mais proportionnées et bien ciblées.

Nous ne sommes pas encore tirés d'affaire – mais si la tendance à la baisse se poursuit – et elle se poursuivra si nous continuons à appliquer correctement les gestes barrières, distance, port du masque, ventilation des espaces clos – si donc cette baisse se poursuit, nous serons en mesure dans une dizaine de jours de retrouver les capacités d'endiguement de l'épidémie au moyen de la stratégie de détection des cas, de traçage et de mise en quarantaine.

Car la baisse des nouvelles infections a d'abord pour but de permettre de reprendre le contrôle sur le développement de l'épidémie. En abaissant à moins de 200 nouveaux cas par jour les contaminations, le dispositif de traçage de l'Office du Médecin cantonal, que nous venons de renforcer, aura les moyens de traiter chaque nouvelle infection identifiée et d'ordonner les mesures de quarantaine et d'isolement nécessaires. Et la chute des nouvelles infections devrait se traduire par une chute des hospitalisations. Ma collègue Madame Ruiz vous brossera tout à l'heure un tableau de la situation sanitaire.

Nous avons toutes et tous appris de la première et de la deuxième vague. Comme la Confédération laisse les Cantons à la manœuvre dans cette période, nous devons nous coordonner avec nos voisins ; ce que nous faisons quotidiennement. Cela a du sens, car nous avons été touchés à peu près en même temps et dans les mêmes proportions. Nous avons également compris la nécessité de donner un cadre stable à l'évolution des mesures sanitaires. Afin de limiter les effets d'une troisième voire d'une quatrième vague, nous devons maintenir un dispositif serré, mais qui pourra s'adapter en fonction de la situation épidémiologique, et des capacités hospitalières. Mme Ruiz vous exposera tout à l'heure les paramètres de ce dispositif.

Dans l'immédiat, nous levons au 1er décembre certaines restrictions. Les musées et galeries peuvent rouvrir, et les cultes peuvent se tenir jusqu'à 30 personnes. Pour les établissements publics, restaurants, cafés, etc., une coordination romande s'est tenue et – pour autant que les indicateurs sanitaires le permettent – nous autoriserons leur réouverture, dans de strictes conditions sanitaires, avec une limitation d'horaire à 23.00, dès le 10 décembre. Afin de



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Point de presse Covid du 25 novembre 2020 Discours de la Présidente du Conseil d'État

permettre d'installer des clients en terrasse, et donc de disposer de plus de places et d'une meilleure ventilation, nous permettons temporairement l'utilisation de chauffettes électriques sur les terrasses des cafés et restaurants.

Également, afin de pouvoir tenir des fêtes de fin d'année dans le cercle de la famille ou des intimes, nous étendons temporairement de 5 à 10 personnes la limite maximale des rassemblements privés, ceci du 18 décembre au 3 janvier. Mon collègue M. Leuba vous précisera ces dispositions et d'autres encore dans le domaine du sport et des stations de ski.

Ces relâchements du dispositif s'accompagnent de mesures renforcées de contrôle – et de sanctions fermes en cas de non-respect des règles. Mme Métraux expliquera de quel pouvoir dispose désormais l'EMCC dans ce domaine.

Pour le reste nous prolongeons les mesures de protection de la santé jusqu'à la fin du mois de janvier. Le Conseil d'État évaluera néanmoins à la mi-janvier la nécessité de resserrer ou non le dispositif. Là encore ce seront les indicateurs sanitaires, nouvelles infections et hospitalisations, qui guideront nos décisions.

Voilà, Mesdames, Messieurs, nous aimerions pouvoir vous dire que tout cela est derrière nous. Ce n'est pas le cas. La vigilance de chacun et chacune reste nécessaire – de même que l'indispensable solidarité. L'État entend jouer pleinement son rôle protecteur, mais c'est aussi à chacune et chacun d'entre nous de faire les bons choix – c'est cela vivre en société.

Nuria Gorrite
Présidente du Conseil d'État
(seul le texte prononcé fait foi)